

☀ **Le 15 juin 2010 :**

Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

Dans le cadre de cette journée **voici les activités** dans notre région :

▪ **Deux déjeuners-échanges :**

À Montmagny : Restaurant Normandin, 25, Taché Est

À Saint-Jean-Port-Joli : Restaurant Normandin, 700, route de l'Église

Heure : 9h00 à 11h00.

Confirmez votre présence à Claire. Tél. : 418.248.2333.

▪ **Théâtre Parminou**, « *Parole d'or, silence d'argent* » Gratuit. À Lévis.

Heure : 14h00. Places limitées.

Réservation : 418.835.9061, Lieu : Centre Raymond-Blais (6, rue Olympique, Lévis)

Invitation

Formation sur les Droits et Libertés des personnes vieillissantes

L'AQDR Montmagny-L'Islet invite les personnes désireuses de se familiariser avec le contenu de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*. Cette formation est en lien avec les besoins des personnes âgées et le développement de leur qualité de vie personnelle et communautaire.

Il y aura deux rencontres réparties sur deux demi-journées, **le 4 août 2010, de 9h30 à 12h et le 5 août 2010, de 9h30 à 12h**, au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli, salle SS-1.

Cette formation est **gratuite** et il ne reste que quelques places disponibles. Inscrivez-vous dès maintenant! Téléphonnez au bureau de l'AQDR au 418-248-2333 ou sans frais au 1 877-948-2333 pour vous inscrire.

Guylaine Hudon, directrice générale



Conseil d'administration 2009-2010 :

Présidente : Colette St-Onge, 247.5246

Administratrices : Annette Bélanger, 598.7207

Vice-présidente : Poste vacant.

Pauline Bélanger, 598.3878

Secrétaire : Denise Montminy, 248.5098

Estelle Pelletier, 598.7038

Trésorière : Christiane Gendron, 248.2011

Alain Barrette, 248.5098

Responsable du bulletin : Colette St-Onge, 247.5246

Collaboratrices : Annette Bélanger, Georgette Aubin

Mise-en-page : Guylaine Hudon

Site Internet : www.aqdr.org

Courriel : aqdr.lislet@videotron.ca

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet

☎ 418.248.2333 Sans frais : 1 877 948.2333 📠 418.248.2334

Adresse postale : 74, avenue Couture, Montmagny, G5V 3Y5

NOUS AIMERIONS RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.



MOT DE LA PRÉSIDENTE

**LA VRAI JOIE C'EST QUOI? ¹⁾
Une énigme fascinante**

Certains êtres démontrent que l'on peut rester habité par une joie profonde quoi qu'il arrive. » ¹⁾ Patrice van Eersel aborde ce sujet de la *joie* avec beaucoup de profondeur dans ma revue préférée *Nouvelles Clés*. En pleine catastrophe, et nous savons qu'un grand nombre de personnes en vivent actuellement, la joie semble, de tout héritage reçu, celui qui donne une force incomparable et un rayonnement qui sauvent l'essentiel de ce qu'est l'humain.

La *joie* prend son appui très profondément en nous. Ses racines semblent notre *Être* même. Elle crée un mouvement ascensionnel et rend léger. Ça ne s'assimile cependant pas à la gaieté. Qu'est-ce donc alors? Et comment ont-ils fait, ces Martin Luther King, Gandhi, Nelson Mandela pour rester dans la joie, alors que leur sort avait de quoi faire désespérer du genre humain? Comment a-t-il fait cet ami, ce voisin, cette tante, qui ressort d'une grande épreuve plus joyeux et plus serein qu'avant?

Ce dossier sur la *joie* nous révèle que la première caractéristique est la *gratuité*. La *joie* est un état de l'être qui n'a besoin de rien pour se sentir heureux. Elle est pure *joie de vivre*. Elle se manifeste par un rire, un sourire ou tout simplement par la sérénité et l'émerveillement. Son feu se situe à l'intérieur de soi.

Un grand auteur qui en a si bien parlé, Spinoza, disait que la *joie* est « *un mouvement vers une plus grande perfection*. » Gardons, pour cette période de farniente qu'est l'été, un petit coin de notre cœur pour cet élan ascensionnel qui nous apportera sûrement la *JOIE*.

Colette St-Onge

¹⁾ Tiré de la revue *Nouvelles Clés*, no 65 – mars-avril-mai 2010

ACTUALITÉ

LE 15 JUIN - Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. *Thème 2010* : « *Mon monde... Votre monde... Notre monde libre de violence envers les aînés.* »

(Voir en page 4, les activités prévues dans la région)

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS¹⁾ (SUITE)

LES DROITS ET LIBERTÉS AFFIRMÉS PAR LA CHARTE

LES LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

Le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne, ainsi que la reconnaissance de la personnalité juridique de chaque personne [art. 1].

- Le droit au secours [art. 2].
- Les libertés de conscience, de religion, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association [art. 3].
- Le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation [art. 4].
- Le droit au respect de sa vie privée [art. 5].
- Le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens* [art. 6].
- Le droit à l'inviolabilité de sa demeure [art. 7 et 8].
- Le droit au respect du secret professionnel* [art. 9].

* La portée ou les modalités d'exercice de ce droit sont fixées dans une autre loi que la Charte.

¹⁾ Texte tiré de « Vos droits et libertés » publié par la Commission des droits de la personne.

CHRONIQUE

« Il y a plus de 100 000 personnes âgées dans les CHSLD... »¹⁾

Avez-vous lu la chronique de Pierre Foglia « *Caméra pas cachée...!!!* » dans La Presse sur le travail « anormal » des préposés qui s'occupent des vieux dans les CHSLD? Il remet les « pendules à l'heure » pour ceux qui critiquent ces employés.

En voici quelques extraits :

- La préposée entre dans la chambre où M. Filion, prostré, impuissant, humilié sans doute aussi, pleure doucement. La préposée lui prend la main. Là, là, M. Filion, on va arranger ça. Elle lui aide pour aller à la selle.

- Laver la vieille dame est-ce une job courante, comme les autres? Plombier, institutrice, vendeuse ça, ce sont des jobs comme les autres. Changer la couche des petits en garderie, c'est aussi une job normale. Mais changer la couche du monsieur de 88 ans, ce n'est pas une job normale. Pas normal pour le vieux monsieur, pas normal pour la préposée.

Et Foglia continue ainsi avec plein d'exemples décrits crûment et qui, juste à la lecture, nous sont difficiles. Qu'est-ce que c'est pour la préposée qui passe ses journées à poser ces gestes de soins, avec une attitude de compréhension et de tolérance, au-delà de ce que chacun de nous ne peut tolérer plus de dix minutes?

Moi je dis que c'est de l'HÉROÏSME. . .¹⁾ Texte paru dans La Presse le 09 mai 2010.

Critiquer les comportements des préposées n'est-ce pas une tentative pour exprimer notre désarroi et notre impuissance devant la situation de déchéance que vit cette personne que l'on aime? Mais, nous serions beaucoup plus adéquats si nous exprimions toute l'admiration et la reconnaissance que nous avons envers ces personnes qui font une job anormale et bien mal payée : prendre soin de notre parent à notre place.

ANNIVERSAIRES

Juin

Boulet, Réjean
Dubé, Réjeanne
Kirouac, Jacqueline
Poitras, Joséphine
Ouellet, Thérèse C.
St-Onge, Donald
Boulet, Monique
Beauregard, Monique
Hudon, Guylaine
St-Pierre, Gilberte
Bélanger, Germaine
Langlois, Clément
Caouette, Colette
Gagnon, Angèle
Robin, Claude
Fournier, Lucienne
Morneau, Denise

Juillet

Thibault, Colette M.
Garant, Jeannine Morin
Marquis, Gilles
Lemieux, Lisette
Bélanger, Julien
Beaudoin, Germaine
Minville, France B.
Fortin, Jocelyn
St-Onge, Fabienne
St-Pierre, Ginette
Morin, Maurice
Caron, Carmelle
Gaudreau, Jocelyne Veilleux
Chrétien, Madeleine
Lord, Henri
Fiset, Denis
Bérubé, Armande
Bélanger, Roberte

Août

Chouinard, Pierrette
Bourgault, Gisèle
Gauthier, Marie-Berthe
Caron, Patric
Thibault, Francine
Desrosiers, Rita
Côté, Raymonde
Ruest, Murielle
Aubin, Georgette
Chamard, Jeannine C.-



LE COIN DU LECTEUR

La parole est à vous

☺ Joséphine Poitras souhaite recevoir vos timbres oblitérés.
Tél. : 418.247.5631

Partagez avec nous vos *coups de cœur*, vos souhaits, vos idées.
Tél. : 418.247.5246



HUMOUR

Mon frère venait d'essuyer une autre épuisante prise de bec avec son adolescent de fils. Sur le coup de la colère, il s'écrie :

« Je commence à penser que je devrais l'inscrire dans un collège militaire en Ontario.

- Mais il ne parle pas l'anglais, lui dis-je.

- Et puis après? Moi, ça fait 14 ans que je lui parle en français, et il ne comprend rien pareil! »

Manon Bouchard

